



## Pension alimentaire non versé que faire?

Par **cali\_36**, le **16/02/2012** à **22:55**

Bonjour,

Alors voila je vous expose mon probleme, suite a un jugement rendu en septembre dernier mon ex doit me verser une pension alimentaire de 400e mensuel cependant comme je l'avais prévu il me l'as jamais versé, j'ai donc fait appel a un huissier et on a lancé une premiere saisie sur salaire qui n'as pas eu lieu car il a changé de boite, nouvelle tentative ce mois ci a la nouvelle boite et des qu'il a su qu'il allait etre saisie il a pas renouvelé son contrat et la boite ayant reçu la demande de saisie trop tard n'a pas ^relevé sur son salaire du coup 2eme echec pour avoir ce qu'il me doit.

Aujourd'hui mon ex me dis qu'il me verse 150e en liquide tout les mois depuis avant le jugement (correspondant a des dettes qu'il avait faites a mon nom) mais il a décidé de dire que cet argent etait la pension que si je voulais continuer a percevoir les 150e que j'y fasse une attestation.

Comme j'y es dis je veu bien faire une attestation comme quoi tu me rembourse une partie des dettes que tu as contracté mais ce n'es pas la pension alimentaire qui es de 400e de toute facon mais pas 150.

Du coup il ma repondu qu'il allait redemander un jugement mais qu'en attendant je n'aurais plus rien.

Je ne sais plus quoi faire et sachant qu'il me regler en liquide si il dis que c'etait la pension devant le tribunal comment cela va t il se passer il essaye par tout les moyens de pas me payer et je suis a bout car c'est de l'argent dont j'ai besoin pour nourrir mes enfants.

Merci de m'aider car meme l'huissier n'a plus l'air d'avoir envie de faire quoique ce soit.

Par **cocotte1003**, le **17/02/2012** à **06:00**

Bonjour, votre ex doit vous payer la pension meme s'il veut ressaisir le JAF. Vous pouvez aussi faire saisir ses comptes bancaires, c'est à lui de prouver qu'il vous la verse. Demander à la CAF de vous aider financièrement, elle peut vous faire une avance sur pension; Vous avez 5 ans pour réclamer la pension et l'indexation, cordialement

Par **cali\_36**, le **17/02/2012** à **08:44**

merci de votre reponse. donc en aucun cas il pourra faire croire que l'argent qu'il me rembourse depuis 1 an pour des dettes est une partie de la pension sachant que c'etait a l'amiable et en liquide et qu'il n'a donc aucune attestation

Par **Vladmath123**, le **03/08/2019** à **17:02**

Bonjour

Actuellement comment reellement obtenir un prêt d'argent en ligne je ne pourrai jamais vous rassurez à 100%. Mais je vous en pris pour tout vos besoin de prêt d'argent entre particulier contacté Mr.Denis Cholley avec lui soyez rassuré vous aurez votre prêt d'argent.

voici son adress:

denis-cholley@outlook.fr